

**PRESENTATION DE L'ETUDE GLOBALE FERRMED A LYON SAINT EXUPERY
LE JEUDI 29 AVRIL 2010**

Dossier de Presse

FICHE D'IDENTITE DE L'ASSOCIATION FERRMED

- ▶ L'association FERRMED est née en 2004 du constat qu'il était impératif de moderniser l'axe Péninsule Ibérique, Europe du Nord via le couloir Saône – Rhône.
Cet axe ferroviaire majeur européen qui d'ici 2025 devrait connaître une croissance de son trafic de 60% en tonnes / km est essentiel pour le développement du Sud de l'Europe. Sa modernisation répondra à l'augmentation de la part de marché des ports méditerranéens au regard de leur concurrents en mer du Nord, et au nécessaire report modal pour les trafics marchandises moyenne et longue distance.
- ▶ L'association regroupe environ 150 chargeurs, transporteurs, constructeurs d'équipements, gestionnaires de plates-formes, CRCI, CCI, etc....
Ses adhérents en Rhône-Alpes sont la CRCI Rhône-Alpes, la CCI de Lyon, le Comité pour la Transalpine et Lyon – Terminal. Le Grand Port Maritime de Marseille / Fos est également adhérent.
- ▶ Noël COMTE, chef d'entreprise dans le secteur de la logistique (Sotradel), Président de la CCI du Beaujolais et chargé des questions aménagement du territoire à la CRCI Rhône-Alpes, est Vice-président France de l'association FERRMED.
- ▶ L'association organise des conférences et réalise des études telles que celle présentée à Lyon le 29 avril dernier, et pour laquelle l'Europe a alloué une subvention de 1,3 million d'euros.

LE CONTENU DE L'ETUDE GLOBALE

Une synthèse de l'étude est disponible auprès de la CRCI Rhône Alpes et consultable sur le site de FERRMED : <http://www.ferrmed.com/fr/content/view/87/84/>
L'étude identifie les actions techniques, législatives, réglementaires et financières ainsi que les infrastructures nécessaires pour optimiser l'axe ferroviaire (réseau harmonisé, interopérable et compétitif) en fonction de quatre scénarios de l'offre.

L'étude comprend les analyses suivantes :

- L'offre et la demande de transport de 2005 à 2025 (analyse basée sur l'outil de modélisation de la Commission Européenne TransTools)

- Les besoins en matière d'investissement, notamment les goulets d'étranglement. Le contournement de Lyon est clairement identifié comme le « verrou » de l'axe FERRMED.
- Les standards techniques nécessaires : longueur des trains (750m puis 1 500m), charge maximale à l'essieu (22,5 tonnes puis 25 tonnes), homogénéisation de la largeur des voies, signalisation obligatoire ERTMS.
- L'extension ou la création d'un réseau de terminaux multimodaux publics – privés afin de faciliter l'augmentation de la part modale du rail.
A ce titre, la région lyonnaise est clairement identifiée comme une zone qui doit être dotée de nouveaux équipements multimodaux associant, autoroute ferroviaire et chantier de transport combiné.
Un site à l'Est de Lyon, connecté au futur contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise est à envisager.
- FERRMED recommande également une disponibilité de capacité et des horaires sur 24 heures pour un trafic fret plus performant et répondant mieux à la demande des entreprises.
- Les coûts et les bénéfices socio-économiques, financiers et environnementaux. L'étude montre que le taux de rentabilité interne est estimé à 4,97%, ce qui correspond aux critères de rentabilité de ce type de projets en Europe Occidentale.

PARMI LES MESSAGES DES INTERVENANTS DELIVRES A CE COLLOQUE, ON RETIENDRA :

Une convergence entre les conclusions de l'étude globale FERRMED et la vision des acteurs rhônalpins :

- L'étude FERRMED confirme les préconisations des acteurs de la filière transport / logistique en Rhône-Alpes.
 - Convergence sur les grands projets ferroviaires à réaliser :
 - Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise : verrou de l'axe FERRMED à résoudre en priorité,
 - Liaison Transalpine Lyon – Turin,
 - Amélioration de la fonctionnalité du nœud lyonnais,
 - Augmentation de la capacité ferroviaire vers Grenoble.
 - Convergence sur la nécessité de développer un site intermodal à l'Est de Lyon, embranché sur le futur contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (autoroute ferroviaire et chantier de transport combiné). Le site de Grenay, à l'est de Lyon, paraît être le mieux adapté pour cette double fonction.
- L'étude FERRMED préconise, comme l'expriment les acteurs Rhônalpins de la logistique, le développement des fonctions logistiques sur l'axe (chantier intermodal), et notamment dans l'aire urbaine de Lyon induisant une réelle création de richesse par la valorisation des flux Nord / Sud qui y transitent.
Ce besoin passe par la **nécessité de réserver du foncier dans l'Est lyonnais, en particulier sur Grenay** pour permettre simultanément le développement du

mode ferroviaire et de la fonction logistique. Les Présidents MAUDUY, MATHIOLON et COMTE ont tout particulièrement insisté sur cette priorité.

- Philippe MAGHERINI, Directeur du port Lyon Edouard Herriot, a précisé plusieurs points :
 - l'amélioration des accès du port Édouard Herriot, notamment la desserte Sud en liaison avec la réalisation du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise, objectif unanimement partagé ;
 - la voie fluviale et le port Édouard Herriot (plate-forme intermodale) participent à la performance globale de l'axe FERRMED ;
 - les modes sont complémentaires et la dynamique de l'un vient renforcer celle de l'autre ;
 - le port est un outil de développement durable pour l'agglomération lyonnaise ;
 - le port Édouard Herriot développe un hub ferroviaire :
 - En recevant à partir de juillet 2010 simultanément 2 trains de 750m et un train de 650m,
 - En devenant depuis 2009, un hub ferroviaire de transport combiné, et de point d'éclatement des marchandises depuis le port vers le Nord et le Sud.
En 2009, 880 trains complets (transport combiné) et 493 trains conventionnels ont transité par le port Édouard Herriot.

- Le Grand Port Maritime de Marseille - Fos représenté par le Président du Conseil de Développement, Marc REVERCHON, souscrit pleinement aux préconisations de FERRMED et a souligné :
 - la modernisation de l'axe (en particulier la construction du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise) est indispensable pour permettre au Grand Port Maritime de Marseille d'accroître son hinterland et de reconquérir une partie des trafics que captent les ports du Nord de l'Europe ;
 - la logique des flux massifiés est la seule à même de donner au mode ferroviaire la compétitivité nécessaire ;
 - 300M€ d'investissements sont en cours de réalisation dans le port pour développer le mode ferroviaire ;
 - l'ambition du Grand Port Maritime de Marseille est de faire passer la part modale du fer de 15 à 30% (part modale actuelle route : 80%, fer 15%, fleuve 5%).

- Les propos de l'intervention du Vice - Président délégué du Comité pour la Transalpine, Jean-Pierre LACROIX, ont corroboré les conclusions de l'association FERRMED :
 - le trafic maritime méditerranéen en croissance bénéficiera aux ports de la façade Sud européenne ; la mise en place d'un réseau homogène et unifié permettrait de capter ces flux et de contribuer à cette croissance ; Les standards techniques proposés pour la liaison Lyon-Turin et remis aux participants sont similaires à ceux préconisés par FERRMED ;
 - la Transalpine se présente comme un maillon central du réseau FERRMED, notamment en reliant les deux branches principales de cet axe entre la France et l'Italie ;

- la Transalpine répond aux exigences environnementales européennes et françaises montées en puissance avec le Grenelle de l'environnement, avec pour objectif de transférer 1 million de poids-lourds/an de la route vers le rail.
- Les représentants de RFF et de l'État ont montré comment l'État porte la plus grande attention à cet axe qui représente une part essentielle du trafic ferroviaire fret français (accélération des procédures sur le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise et le Contournement de Nîmes - Montpellier, plan national pour le fret,...) :
 - les échéances de mise en service contenues dans l'engagement national pour le fret ferroviaire du 16 septembre 2009, sont de 2019 pour le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise partie Nord et de 2020 pour la partie Sud du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise ;
 - mise en place d'actions ayant pour but de développer les trains long plus productifs, avec la signature d'un protocole d'accord le 25 mars 2010, entre le Groupement National des Transports Combinés (GNTC), le Cercle pour l'Optimodalité en Europe (COE), l'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) et RFF, et l'étude des conditions de circulation sur le réseau ferré national de ces trains de fret.
- Le projet Lyon Carex a également été évoqué pour justifier les augmentations de capacité de l'axe.
- Enfin, le témoignage de Lorry Rail, par le biais de son Directeur Général, Thierry LE GUILLOUX, a permis de constater que le mode ferroviaire est pertinent sur la longue distance. Celui-ci a précisé :
 - la montée en puissance régulière de ce service (ouverture d'un quatrième AR / jour d'ici octobre 2010, un taux de remplissage en croissance constante, aujourd'hui proche de 85%) ;
 - les évolutions en cours telles que : la mise en place de trains long et lourds, la mise en place d'un cadencement, le prolongement vers l'Espagne et vers la Baltique et la Scandinavie, la mise en place de nouvelles lignes avec notamment la candidature sur l'axe Atlantique et la poursuite de l'Autoroute Ferroviaire Alpine ;
 - le frein principal au développement de l'autoroute ferroviaire est la capacité.

LE RECUEIL DES INTERVENTIONS EST DISPONIBLE EN TELECHARGEMENT SUR LE SITE DE LA CRCI RHONE-ALPES :

<http://www.rhone-alpes.cci.fr/actualites/unc/FERRMED2010/>

Annexe 2 : Programme de la réunion de présentation de l'Etude Globale FERRMED – Aéroport Lyon St Exupéry - 29 avril 2010

INTRODUCTION

Jean-Paul MAUDUY, Président de la CRCI Rhône-Alpes
Guy MATHIOLON, Président de la CCI de Lyon

POURQUOI LES ACTEURS ECONOMIQUES ONT-ILS DECIDE DE S'IMPLIQUER DANS FERRMED ?

Noël COMTE, Vice-Président de la CRCI Rhône-Alpes, Vice-Président FERRMED pour la France,
La modernisation de l'axe FERRMED donnera de nouveaux atouts à la filière logistique de l'axe Rhône - Saône.

Jean-Pierre LACROIX, Vice-Président Délégué du Comité pour la Transalpine,
La Transalpine Lyon – Turin, maillon fondamental du réseau de fret européen.

Marc REVERCHON, Président du Conseil de Développement du Grand Port Maritime de Marseille,
L'enjeu de l'axe FERRMED dans l'hinterland du Grand Port Maritime de Marseille.

Philippe MAGHERINI, Directeur du Port Lyon Edouard Herriot,
Le Port Edouard Herriot : plateforme multimodale et hub ferroviaire régional sur l'axe FERRMED.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE GLOBALE FERRMED

Joan AMORÓS, Secrétaire Général de FERRMED,
Résultats généraux de l'Etude Globale menée à l'horizon 2025 : trafics potentiels et propositions de FERRMED.

Patrice BOURON, Chef du Département Schémas Directeurs Ferroviaires – INEXIA,

- *Les préconisations de FERRMED en matière de standards ferroviaires à mettre progressivement en œuvre (longueur des trains, gabarits – électrification, mesures antibruit, etc.),*
- *Les aménagements nécessaires,*
- *Les enjeux plus particuliers pour Rhône-Alpes et le couloir Saône – Rhône : le CFAL, le Nœud Ferroviaire Lyonnais, etc.*

Jean-Luc GUYOT, Délégué Général du Comité pour la Transalpine – Membre du Comité de Pilotage de l'Etude Globale FERRMED,
Les conditions nécessaires au renouveau du fret ferroviaire.

LES PROCHAINES ETAPES CONCRETES DE REALISATION DU CORRIDOR FERRMED

Frédéric DELABORDE, Chargé de Mission Fret à la Direction du Développement, Réseau Ferré de France,
Etat d'avancement des grands dossiers de l'axe ferroviaire Rhin – Rhône - Méditerranée :

- *La décision du Gouvernement concernant le lancement de l'enquête d'utilité publique du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise.*
- *Avancement du projet du Contournement de Nîmes / Montpellier : la convention de financement et le lancement de l'appel d'offres.*

Thierry LE GUILLOUX, Directeur Général LORRY RAIL,
Témoignage sur la montée en puissance de l'autoroute ferroviaire Perpignan – Bettembourg.

CONCLUSION

Jacques GERAULT, Préfet de la région Rhône-Alpes.